



**MONTAIGU
VENDÉE**

Rapport de présentation des comptes administratifs 2022

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL DE MONTAIGU-VENDEE	3
I. Une année impactée par le contexte économique tout en maintenant l’ambition d’investissement	3
II. Une situation financière saine fin 2022.....	4
A. Des niveaux d’épargne ponctuellement impactés.....	4
B. Une dette sécurisée et conforme à l’ambition d’investissement	5
C. Les résultats.....	6
III. La section de fonctionnement.....	7
A. Les recettes de fonctionnement	7
1. Les recettes fiscales.....	7
2. Les dotations et participations.....	8
3. Les autres recettes	9
B. Les dépenses de fonctionnement	11
1. Les charges à caractère général	11
2. Les charges de personnel	11
3. Les autres dépenses	12
IV. La section d’investissement	14
A. Les dépenses d’investissement	14
B. Les recettes d’investissement	15
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER DE COMMERCE DE PROXIMITE.....	16
BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES	18
BUDGET ANNEXE ZAC RENOUVELLEMENT URBAIN	19
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES AMPHORES	20
BUDGET ANNEXE QUARTIER LES HAUTS DE MONTAIGU	21
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA NOBENNE.....	22
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VIGNES	23
BUDGET ANNEXE QUARTIER DE LA GARE	24
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES NOELLES.....	25
BUDGET ANNEXE DENSIFICATION	26
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CAILLAUDIÈRES	27

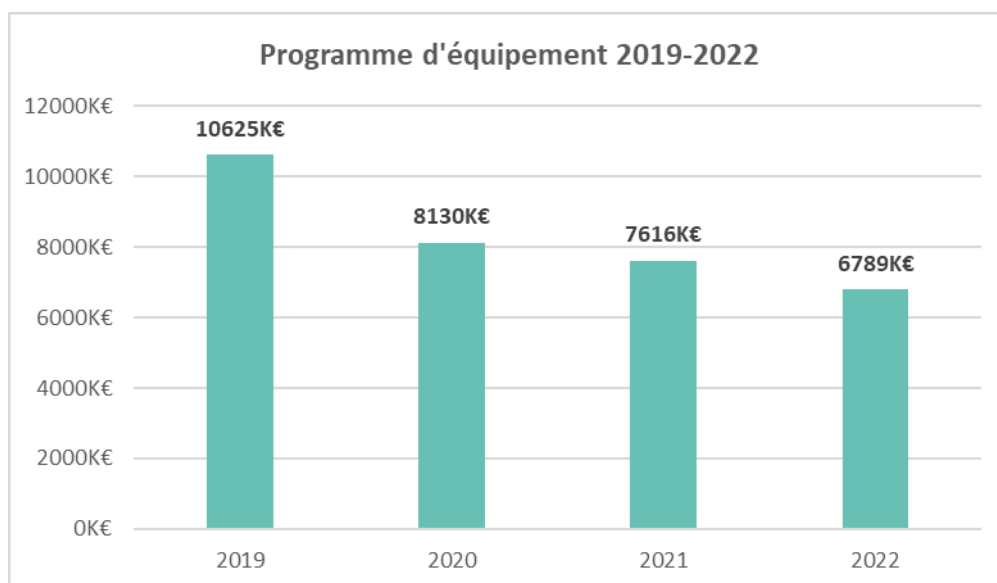
BUDGET PRINCIPAL DE MONTAIGU-VENDEE

I. Une année impactée par le contexte économique tout en maintenant l'ambition d'investissement

L'année 2022 est caractérisée par un retour à la normale sur le plan sanitaire, après deux années inédites de crise COVID-19. Les services municipaux de Montaigu-Vendée ont pu reprendre leurs activités dans des conditions satisfaisantes pour les habitants et usagers, ce qui se traduit dans les comptes 2022.

Cependant, le contexte international et économique pèse dès 2022 sur les conditions économiques : forte inflation sur les énergies, les matières premières des chantiers et l'alimentation, marchés financiers en hausse ... Tous ces éléments ont un impact immédiat sur les coûts de la collectivité.

Pour autant, Montaigu-Vendée a maintenu son ambition d'investissement, suivant les engagements de mandat, en préparant et lançant des opérations structurantes d'envergure pour la commune, qui se réaliseront plus significativement en 2023.



Données de référence : dépenses d'équipement budget principal

Les investissements 2022 s'élèvent à 6 789 099,15 €. Sur la période 2019/2022, le montant d'investissement réalisé s'élève à 33 159 986,42 €, soit une moyenne annuelle de 8 289 996,61 €.

II. Une situation financière saine fin 2022

A. Des niveaux d'épargne ponctuellement impactés

L'année 2022 est marquée par des événements défavorables pour les épargnes : d'une part, la perte de la Dotation de Solidarité Rurale (784 k€) et d'autre part le reversement de 50% des excédents des anciens budgets annexes assainissement à Terres de Montaignu, Communauté d'agglomération (541 k€), enfin les effets inflationnistes sur les achats et les charges de personnel (valeur du point d'indice) dégradent ponctuellement les ratios.

BUDGET PRINCIPAL	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	évol 21/22	évol 21/22
Recettes courantes de fonctionnement	17 541 350,88	18 036 799,73	17 560 721,27	-2,6%	-476 078,46
Dépenses de gestion	12 315 980,48	13 312 424,59	14 295 856,27	7,4%	983 431,68
EXCEDENT BRUT D EXPLOITATION	5 225 370,40	4 724 375,14	3 264 865,00	-30,9%	-1 459 510,14
Intérêts de la dette	436 730,30	390 447,26	350 330,90	-10,3%	-40 116,36
Solde produits-autres charges financières	15,94	13,84	13,84		0,00
Solde produits-charges exceptionnels (hors cession)	28 170,60	12 384,02	-446 476,26	-3705,3%	-458 860,28
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT BRUTE	4 816 826,64	4 346 325,74	2 468 071,68	-43,2%	-1 878 254,06
Remboursement dettes bancaires	1 546 824,16	1 477 647,46	1 438 600,23	-2,6%	-39 047,23
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT NETTE	3 270 002,48	2 868 678,28	1 029 471,45	-64,1%	-1 839 206,83
Remboursement autres dettes	17 477,00	17 477,00	17 477,00	0,0%	0,00
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT NETTE après remboursement autres dettes	3 252 525,48	2 851 201,28	1 011 994,45	-64,5%	-1 839 206,83
Dépenses d'investissement	8 378 259,75	8 028 273,93	7 052 779,76	-12,2%	-975 494,17
Recettes d'investissement	3 264 029,56	3 973 361,22	2 872 504,65	-27,7%	-1 100 856,57
BESOIN DE FINANCEMENT	5 114 230,19	4 054 912,71	4 180 275,11	3,1%	125 362,40
Emprunt	0,00	0,00	0,00		0,00
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT+solde sur provisions	-1 861 704,71	-1 203 711,43	-3 168 280,66	163,2%	-1 964 569,2
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	6 606 253,81	5 402 542,38	2 518 084,47	-53,4%	-2 884 457,91

Pour autant, la situation financière reste saine. La capacité d'autofinancement brute atteint près de 2,5 millions d'euros. La capacité d'autofinancement nette atteint 1 011 994,45 €.

Excédent brut d'exploitation : résultat dégagé sur le cycle de gestion

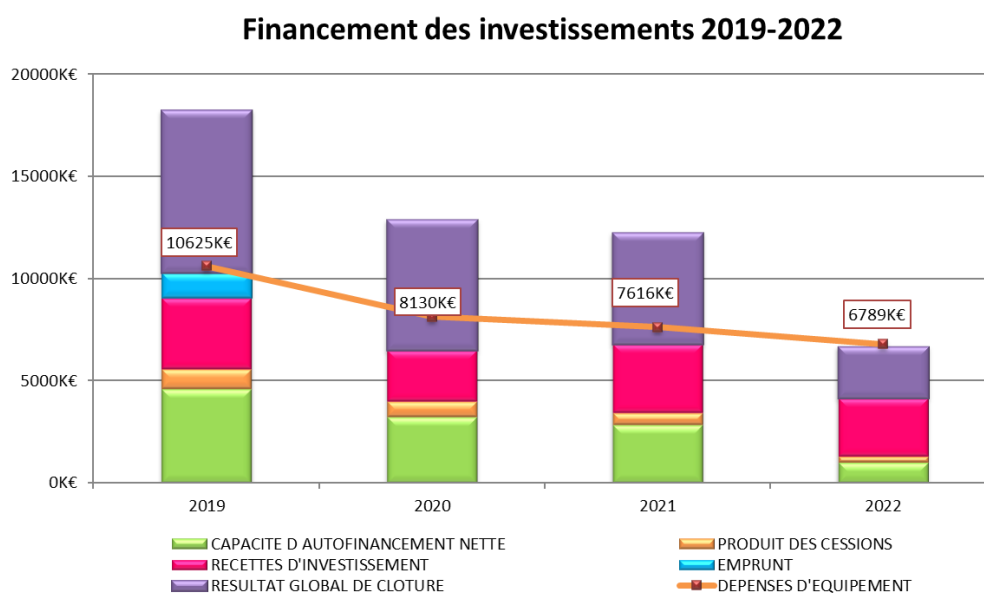
Capacité d'autofinancement brute : résultat dégagé sur le cycle de fonctionnement avant remboursement du capital de la dette

Capacité d'autofinancement nette : résultat dégagé après remboursement de la dette pour financer les investissements

Variation du fonds de roulement : indicateur de financement de l'investissement

Résultat de clôture = fonds de roulement : cumul des résultats de l'année et des résultats antérieurs reportés

...qui assurent un haut niveau de financement des investissements

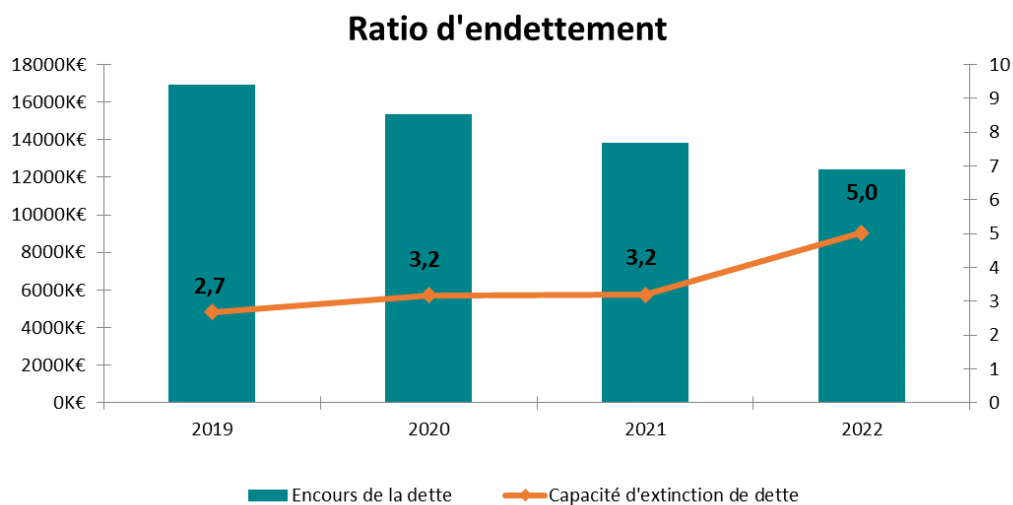


Données de référence : dépenses d'équipement

Les ressources propres autofinancent les investissements, la capacité d'autofinancement nette couvre le besoin à 15%, sans souscription de dette nouvelle en 2022.

B. Une dette sécurisée et conforme à l'ambition d'investissement

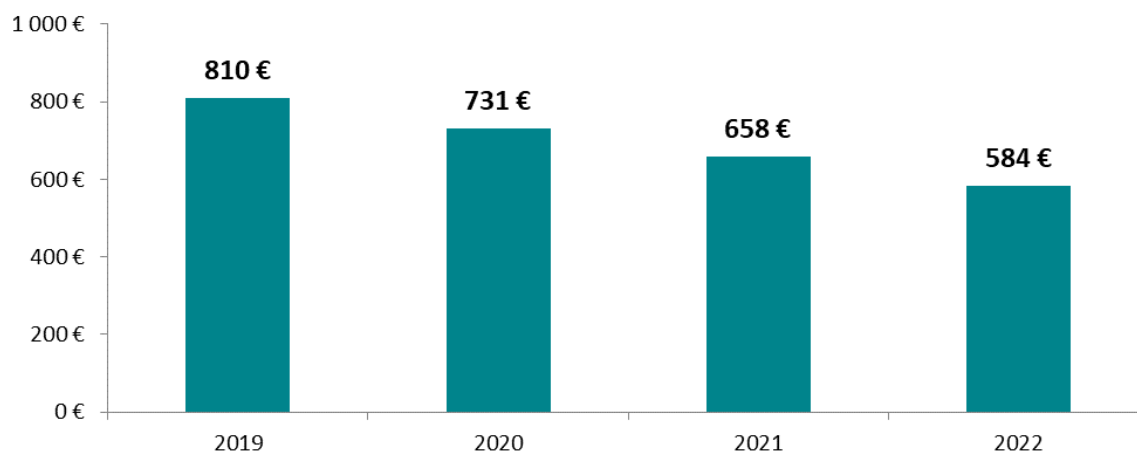
Une capacité de désendettement qui reste bien en deçà des ratios d'alerte



Le ratio d'endettement augmente en 2022 en raison de la baisse de l'épargne. Dans le même temps, Montaigu-Vendée continue de se désendetter, à hauteur de 1,46 M€.

Un endettement par habitant en diminution

Encours de dette par habitant au 31/12



Un autofinancement raisonnable et les résultats 2022 reportés (2 518 084,47 €) permettent de maintenir une capacité de désendettement performante (encours/épargne brute) à 5 années fin 2022.

L'endettement au 31 décembre 2022 est arrêté à 12 395 781,93 €, en baisse de 11% par rapport à 2021, soit une dette de 584 € par habitant (référence population DGF 2022 : 21 241 habitants).

L'encours de la dette au 31/12/2022 est équilibré et sécurisé :

- 91% de l'encours de dette est typé A1 risque faible (charte de bonne conduite) ;
- La dette est répartie de façon sécurisée entre taux fixe (84%) et taux variables (16%) ;
- La dette est diversifiée entre prêteurs : 33 prêts auprès de 7 établissements bancaires.

C. Les résultats

Résultats 2022	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	3 070 745,61 €	0,00 €	3 070 745,61 €
Section d'investissement	-552 661,14 €	707 792,54 €	155 131,40 €
Ensemble des sections	2 518 084,47 €	707 792,54 €	3 225 877,01 €

Le résultat global de clôture 2022, intégrant les résultats antérieurs, se traduit par un excédent de 2 518 084,47 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 3 070 745,61 € et un déficit d'investissement de 552 661,14 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement est un excédent de 707 792,54 €.

L'excédent sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 3 225 877,01 € contre 3 701 029,23 € fin 2021.

III. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 17 962 388,68 €, en baisse de 741 845,00 € (- 3,97%) par rapport à 2021.

	Réalisations 2021	Réalisations 2022	évol 21/22	évol 21/22
Produits des services	1 352 452,47	1 277 812,41	-5,5%	-74 640,06
Impôts et taxes	11 376 082,30	11 535 589,85	1,4%	159 507,55
Dotations et subventions	4 983 925,65	4 375 722,53	-12,2%	-608 203,12
Autres produits de gestion courante	125 738,73	175 590,76	39,6%	49 852,03
Atténuation de charges	198 600,58	196 005,72	-1,3%	-2 594,86
Produits financiers	13,84	13,84	0,0%	0,00
Produits exceptionnels	654 839,62	390 706,44	-40,3%	-264 133,18
Autres produits de fonctionnement	12 580,49	10 947,13	-13,0%	-1 633,36
Recettes de fonctionnement	18 704 233,68	17 962 388,68	-3,97%	-741 845,00

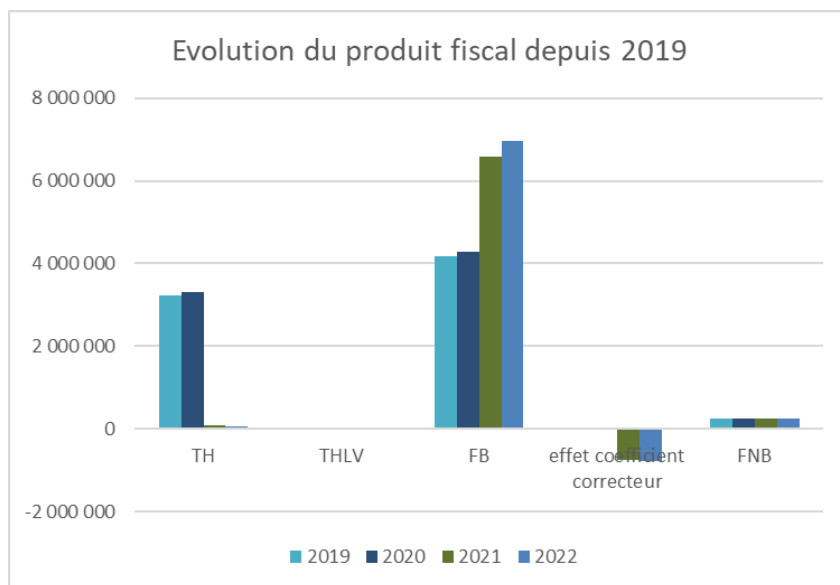
1. Les recettes fiscales

Les **recettes fiscales provenant des entreprises et des ménages** sont arrêtées à 6 536 971 €, en hausse de 356 508 € (+ 5,8%) entre 2021 et 2022.

- La suppression de la taxe d'habitation qui a fait perdre le lien fiscal avec les habitants a été compensée par le transfert du taux départemental depuis 2021.
- La croissance des bases de Taxe Foncière Bâtie de 4,4% en 2022 a permis de générer un produit supplémentaire brut de 389 412 €.
- L'application du coefficient correcteur, visant à éviter toute surcompensation liée à la suppression de la taxe d'habitation, a conduit à une augmentation du prélèvement de 34 860 €. Pour mémoire, ce coefficient correcteur est figé à 0,912469.

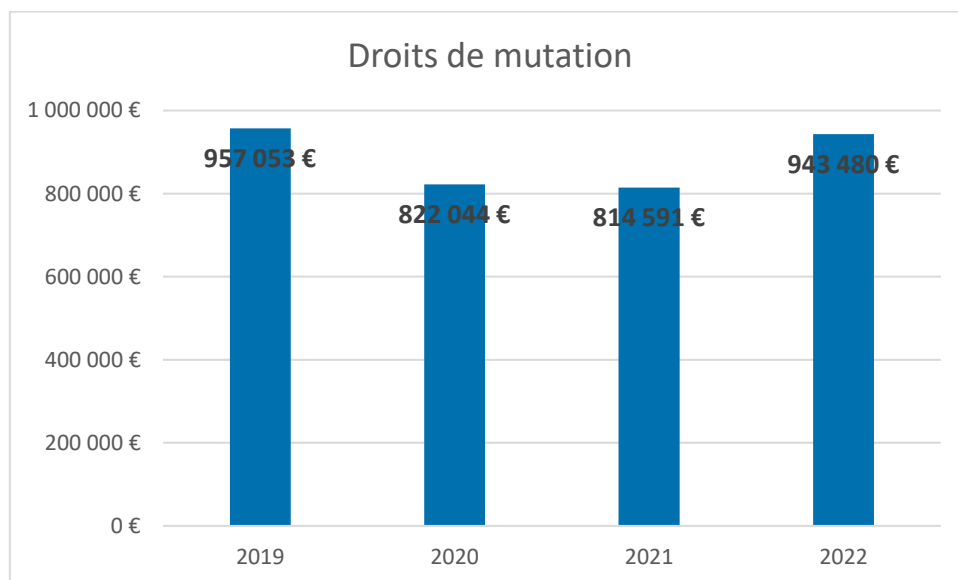
Pour rappel, dans le cadre de la création de la commune nouvelle, par délibération n° 2019.01.31-49 en date du 31 janvier 2019, le conseil municipal a décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive sur le territoire de la commune nouvelle Montaigu-Vendée, fusion des Communes historiques de Boufféré, La Guyonnière, Montaigu, Saint-Georges-de-Montaigu et Saint-Hilaire-de-Loulay sur une durée de 12 ans pour les taxes d'habitation, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. 2022 est donc la troisième année d'harmonisation des taux.

En 2022, la taxe foncière bâtie représente 95% du produit fiscal, la taxe foncière non bâtie 4% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires 1%.



Les autres impôts et taxes hors fiscalité directe 4 998 618,85 € sont en baisse de 197 000,45 € (- 3,8%).

- L'Attribution de Compensation est en baisse de 344 500,71 €, conséquence du transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022.
- Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) progresse de 22 915 €, à 362 228 €. La part de droit commun de Montaigu-Vendée a progressé de 9 954 €. S'y ajoute le reversement de solidarité financière entre communes pour 59 791 €.
- Les droits de mutation sur les transactions à titre onéreux sont en hausse de 128 888,71 € (+ 15,8%), effet du dynamisme du marché immobilier en 2022.



2. Les dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à 4 375 722,53 €, en baisse de 608 203,12 € (- 12,1%).

Les **dotations d'Etat** s'élèvent à 4 014 131,74 € dont :

- La Dotation Forfaitaire pour 1 430 670 €, en hausse de 1,5% par rapport à 2021 ;
- La Dotation Nationale de Péréquation pour 322 303 €, en hausse de 53 717 € ;
- Les allocations compensatrices de taxe foncière pour 2 122 515 €, en forte hausse de + 7,6% pour compenser la réduction de base des locaux industriels ;
- Le FCTVA pour 57 924,82 €, en baisse de 10 k€ (récupération de TVA sur les travaux de fonctionnement) ;
- Des dotations pour le recensement et les titres sécurisées ont également été perçues pour 44 417 € ;
- A noter que la Dotation de Solidarité Rurale n'est plus perçue par Montaigu-Vendée à partir de 2022, ce qui explique une baisse de recette de 784 462 €.

La Région des Pays de la Loire et le Département de la Vendée ont également apporté leur soutien pour 16 711,10 € dont :

- 8 640 € de la Région pour les AO2 transport scolaire et des plantations d'arbre ;
- 8 071,10 € pour le Département pour des aides aux accueils de loisirs et des plantations bocagères.

Les autres participations concernent :

- Les réciprocités avec les communes pour l'accueil d'élèves dans les écoles publiques de la commune : 30 111,74 € ;
- Les subventions de la CAF et de la MSA pour les activités enfance : 285 788,18 € ;
- La participation de l'OGEC du collège Mère Teresa pour le restaurant scolaire de Boufféré : 14 712,45 € ;
- Les participations des établissements scolaires pour les équipements sportifs : 9 861,42 € ;
- Des partenariats de communication pour Arts sur Digue : 1 000 €.

3. Les autres recettes

Les **produits des services** sont en diminution de 74 640,06 € (- 5,5%) et s'établissent à 1 277 812,41 € :

- Le transfert des compétences Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022 impacte les recettes de -29 866,62 € (travaux et refacturation de personnel) ;
- Les refacturations à Terres de Montaigu pour les centres de dépistage et de vaccination COVID ont diminué de 22 320,47 € en 2022, avec la fermeture de ces deux centres temporaires ;
- Les produits des activités Enfance – Education diminuent globalement de 17 621,12 €, principalement sur la restauration scolaire en lien avec une baisse des effectifs ;
- Les concessions funéraires diminuent de 8 067,30 €.

Les **autres produits de gestion courante**, qui correspondent aux revenus des immeubles, sont en forte progression à 175 590,76 € (+ 49 852,03 €), suite à la reprise des locations de salles après la crise COVID.

Les **atténuations de charges** s'élèvent à 196 005,72 € et correspondent aux remboursements de charges de personnel par l'assurance statutaire.

Les **produits financiers** s'élèvent à 13,48 €.

Le poste des **produits exceptionnels** s'élève à 390 706,44 € dont :

- Des produits de cession d'immobilisations pour 293 378 € : transfert de terrains Les Landes de Roussais à Terres de Montaigu, reprise de matériels et véhicules et vente de patrimoine immobilier ;
- Des remboursements d'indemnités de sinistres pour 52 694,39 € et des ventes de biens hors actif pour 32 539,50 €.

Les autres écritures correspondent à des mouvements d'ordre pour 10 947,13 € (reprise de subventions).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 16 567 567,95 €, en hausse de 1 155 901,10 € (+ 7,5%).

	Réalisations 2021	Réalisations 2022	évol 21/22	évol 21/22
Charges à caractère général	4 147 680,94	4 463 372,36	7,6%	315 691,42
Charges de personnel	6 730 573,48	7 231 381,01	7,4%	500 807,53
Atténuation de produits	317 639,00	438 641,00	38,1%	121 002,00
Autres charges de gestion courante	2 116 528,97	2 162 461,90	2,2%	45 932,93
Charges financières	390 447,26	350 330,90	-10,3%	-40 116,36
Charges exceptionnelles	25 041,20	543 804,70	2071,6%	518 763,50
Autres dépenses de fonctionnement	1 683 756,00	1 377 576,08	-18,2%	-306 179,92
Dépenses de fonctionnement	15 411 666,85	16 567 567,95	7,5%	1 155 901,10

1. Les charges à caractère général

Les **charges à caractère général** s'établissent à 4 463 372,36 €, en hausse de 315 691,42 € par rapport à 2021 (+ 7,6%). Elles représentent 29% des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette évolution s'explique par :

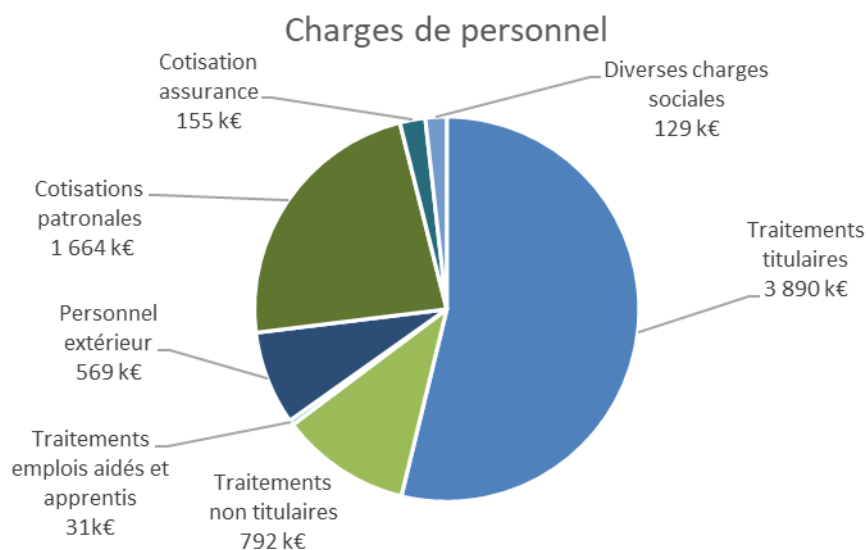
- Le contexte inflationniste
 - o Coût des énergies : + 266 k€
 - o Coût des denrées alimentaires : + 20 k€
- Des éléments conjoncturels :
 - o Dépenses centre de vaccination : + 12 k€ (refacturés à Terres de Montaignu)
 - o Reprise des manifestation événementielles après crise COVID : + 36 k€
- Des choix de gestion :
 - o Acquisition de véhicules en remplacement de locations : - 21k€
 - o Renégociation des contrats de maintenance bâtiments : - 16k€

2. Les charges de personnel

Les **charges de personnel** s'établissent à 7 231 381,01 €, en hausse de 500 807,53 € (+ 7,4%) par rapport à 2021. Elles représentent 48% des dépenses réelles de fonctionnement.

Cette augmentation s'explique par :

- Une thématique GVT qui fait mécaniquement évoluer les rémunérations de 4 % ;
- Une thématique rémunération : revalorisation du SMIC en janvier (+ 0,9%), mai (+ 2,7%) et août 2022 (+ 2%), les reclassements indiciaires des catégories C et la revalorisation de 3,5% du point d'indice en juillet 2022.

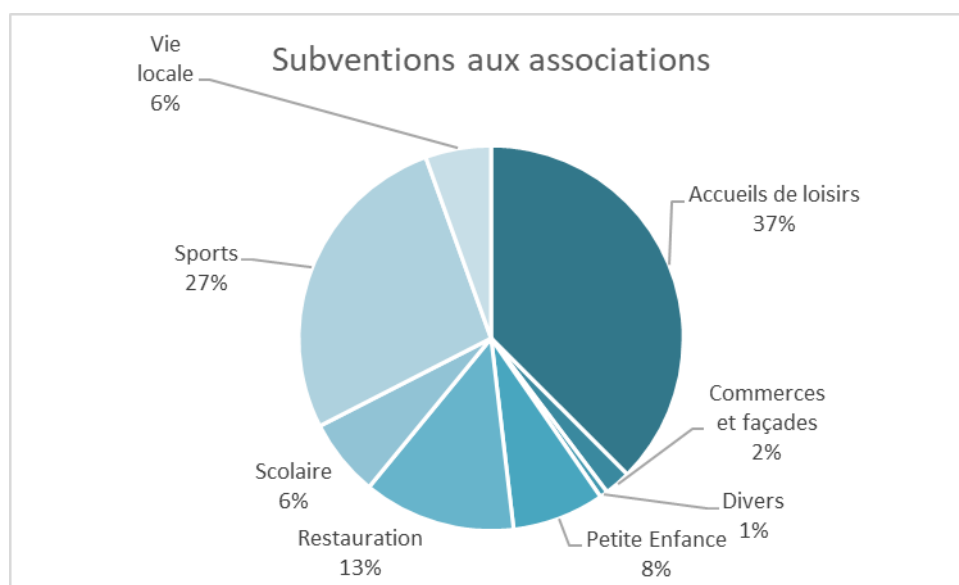


3. Les autres dépenses

Les **autres charges de gestion courante** s'établissent à 2 162 461,90 €, en hausse de 2%. Elles regroupent principalement les contributions et subventions.

Les principales variations concernent :

- Les indemnités des élus, en lien avec l'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 : + 10 896,30 €
- Les contributions obligatoires aux écoles privées, en lien avec la baisse des effectifs : - 16 017,65 €
- Les subventions aux associations en hausse de 51 094,47 €
 - o Associations Education- Enfance : + 27 572,90 € en lien avec la reprise d'activité après COVID
 - o Associations Sport : + 37 155,23 € pour les associations encadrant des jeunes



Les **atténuations de produits** s'établissent à 438 641 €, en hausse de 121 002 €.

Elles comprennent principalement le reversement de fiscalité au titre de la solidarité financière entre communes, instituée en 2019. La solidarité entre communes est calculée en fonction de la croissance des bases économiques depuis 2016, la moitié du produit supplémentaire abondant un fonds de répartition, l'autre moitié restant acquise à la commune au titre de ses produits de fiscalité directe. La part contributive de Montaigu-Vendée a augmenté de 117 048 € en 2022, pour atteindre 434 687 €. La commune est globalement contributrice au fonds pour 374 896 €, une fois déduite sa part bénéficiaire.

Les **charges financières** sont arrêtées à 350 330,90 €, en baisse de 10%. Elles traduisent la maturité de la dette de Montaigu-Vendée.

Les **charges exceptionnelles** sont particulièrement élevées en 2022 à 543 804,70 €, en raison du reversement de 50% des excédents de fonctionnement des budgets annexes Assainissement transférés à Terres de Montaigu (541 k€).

Les **autres écritures** correspondent à des mouvements d'ordre pour 1 377 576,08 € (dotations aux amortissements notamment).

IV. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 519 567,95 €, en baisse de 1 046 165,40 € (- 10,9%).

	Réalisations 2021	Réalisations 2022	évol 21/22	évol 21/22
Dépenses d'équipement	7 615 802,74	6 789 099,15	-10,9%	-826 703,59
Remboursement dettes bancaires	1 495 124,46	1 456 077,23	-2,6%	-39 047,23
Autres dépenses d'investissement	455 042,32	274 627,74	-39,6%	-180 414,58
Dépenses d'investissement	9 565 969,52	8 519 804,12	-10,9%	-1 046 165,40

Les dépenses du **programme d'équipement** s'élèvent à 6 789 099,15 €.

Selon les orientations annoncées à l'approbation du budget primitif, les principales réalisations concernent :

- Les réalisations d'opérations structurantes, en cours de finalisation ou de démarrage :
 - o Construction terrain synthétique pôle Maxime Bossis : 1 141 623,34 €
 - o Travaux église de Montaigu : 1 134 232,93 €
 - o Travaux église de Boufféré : 460 873,38 €
 - o L'aménagement des Hauts de Montaigu : 344 410 €
 - o L'extension du restaurant scolaire de Boufféré : 151 234,55 €
 - o La construction de la nouvelle école Jules Verne : 74 751,19 €
- Les dépenses récurrentes pour l'entretien du patrimoine :
 - o L'entretien des bâtiments divers : 1 128 631,66 € dont
 - Restauration de l'orgue St Jean-Baptiste : 250 258,73 €
 - Travaux parcs et digues (parc des Remparts, digue St Nicolas, kiosque Val d'Asson) : 368 702,09 €
 - o Le programme Equipements sportifs : 721 203,80 € dont
 - Espace de convivialité complexe sportif St Hilaire : 532 588,35 €
 - Matériel sportif (robot traceur, assises tribunes, dalles de protection) : 90 658,71 €
 - o Le programme de voirie : 876 164,29 € dont :
 - Programme annuel de reprise de voirie : 493 828,73 €
 - Réseaux rue de l'Egault : 87 989,77 €
 - Effacement de réseaux (rues Molière, Jeanne d'Arc, Marne) : 101 235 €
 - o Le renouvellement de matériel opérationnel : 531 980,80 € dont
 - 8 véhicules techniques : 263 855,50 €
 - Matériel voirie, techniques et espaces verts (dont mobilier urbain, jeux, tondeuses) : 163 482,69 €

Le **remboursement de capital** s'élève à 1 456 077,23 €, en baisse de 2,6%.

Cette variation traduit le désendettement de la ville, sans nouvelle souscription d'emprunt en 2022.

Les autres écritures hors dette concernent :

- des mouvements d'ordre pour 10 947,13 € ;
- le reversement de 50% des excédents d'investissement des budgets annexes Assainissement transférés à Terres de Montaigu pour 131 349,68 € ;
- le reversement de la taxe d'aménagement à Terres de Montaigu pour les zones économiques pour 131 970,93 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6 956 702,73 €.

	Réalisations 2021	Réalisations 2022	évol 21/22	évol 21/22
FCTVA et taxe d'aménagement	1 957 389,18	1 579 123,95	-19,3%	-378 265,23
Excédent de fonctionnement capitalisé	3 700 000,00	3 000 000,00	-18,9%	-700 000,00
Subventions d'équipement - divers	1 233 091,25	998 194,06	-19,0%	-234 897,19
Emprunts	0,00	0,00		0,00
Autres recettes d'investissement	1 879 183,03	1 379 384,72	-26,6%	-499 798,31
Recettes d'investissement	8 769 663,46	6 956 702,73	-20,7%	-1 812 960,73

Les recettes de FCTVA s'élèvent à 983 491,57 € ; la taxe d'aménagement atteint 595 632,38 €.

Les subventions d'équipement suivantes ont été perçues en 2022 :

- Subvention Etat de 83 194,57 € au titre de la DSIL pour l'aménagement de piste cyclable à la Guyonnière et la rénovation énergétique de la mairie de Montaigu ;
- Subvention Etat de 7 392 € pour déploiement de capteurs CO2 dans les écoles ;
- Subventions Région de 28 563,64 € pour l'aménagement du val d'Asson, de la place des Douves à la Guyonnière et la rénovation énergétique de la mairie de Montaigu ;
- Subvention Département de 180 000 € pour la salle de sports de la Guyonnière ;
- Subvention Département de 162 500 € pour l'aménagement de la place des Douves à la Guyonnière ;
- Subvention SYDEV de 70 000 € pour la rénovation énergétique de la mairie de Montaigu ;
- Subvention Prime énergie de 6 848,85 € pour la rénovation énergétique de la mairie de Montaigu ;
- Amendes de police : 64 115 € ;
- S'ajoute également le solde de participation du collège Mère Teresa pour le Projet Urbain Partenarial autour du collège pour 301 980 €.

Aucun emprunt nouveau n'a été souscrit en 2022, le programme d'équipement étant intégralement financé par des subventions et l'épargne.

L'excédent de fonctionnement capitalisé s'élève à 3 000 000 €.

Les autres écritures s'élèvent à 1 379 384,72 € et recouvrent principalement les mouvements d'ordre.

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER DE COMMERCE DE PROXIMITE

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	24 532,31 €	0,00 €	24 532,31 €
Section d'investissement	690 848,37 €	-1 185 427,17 €	-494 578,80 €
Ensemble des sections	715 380,68 €	-1 185 427,17 €	-470 046,49 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un excédent de 715 380,68 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 24 532,31 € et un excédent d'investissement de 690 848,37 €.

Le résultat sur les restes à réaliser d'investissement un déficit de 1 185 427,17 €.

Le déficit sur les réalisations et les restes à réaliser s'établit à 470 046,49 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 95 883,96 € et correspondent aux loyers et redevances versés par les occupants de locaux commerciaux

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 71 351,65 €, dont :

- Charges de gestion courante : 21 677,83 €, principalement pour les charges locatives et les taxes foncières
- Charges financières : 9 256,77 €
- Ecritures d'ordre : 40 057,20 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 177 005,81 €, dont :

- Programme d'équipement : 57 791,61 €, notamment le lancement des travaux du restaurant traditionnel rue Neuve
- Remboursement de la dette : 103 333,32 €
- Ecritures d'ordre : 15 880,88 €

L'encours de dette au 31/12/2022 s'établit à 1 356 666,68 €, pour 2 prêts.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 108 974,84 €, dont :

- Excédent capitalisé : 36 460,89 €
- Participation financière pour les travaux rue Neuve : 16 210 €
- Gestion des cautions : 365,87 €
- Ecritures d'ordre -amortissements : 55 938,08 €

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 758 879,34 €.

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	1 600,00 €	0,00 €	1 600,00 €
Section d'investissement	27 595,69 €	0,00 €	27 595,69 €
Ensemble des sections	29 195,69 €	0,00 €	29 195,69 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un excédent de 29 195,69 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 1 600 € et un excédent d'investissement de 27 595,69 €. Il n'y a pas de restes à réaliser.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 164 833,34 €. Elles correspondent aux ventes de caveaux (24 760 €) et à la gestion des stocks (140 073,34 €).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 163 233,34 €, dont :

- Charges de gestion courante : 23 499,75 € pour la construction de caveaux
- Autres charges : 579,30 € pour des admissions en non-valeur
- Gestion des stocks : 139 154,29 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 140 073,34 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 139 154,29 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 28 514,74 €.

BUDGET ANNEXE ZAC RENOUVELLEMENT URBAIN

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	-150 954,67 €	0,00 €	-150 954,67 €
Ensemble des sections	-150 954,67 €	0,00 €	-150 954,67 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un déficit de 150 954,67 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 0 € et un déficit d'investissement de 150 954,67 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 307 932,06 € et concernent uniquement les opérations d'ordre (gestion de stocks et transferts techniques).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 307 932,06 €, dont :

- Charges de gestion courante : 1 601 € pour les taxes foncières
- Charges financières : 10 260,02 €
- Ecritures d'ordre : 1 296 071,04 € (stocks et transferts techniques)

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 1 455 317,10 €, dont :

- Remboursement de la dette : 157 645,06 €
- Gestion des stocks : 1 297 672,04 €

L'encours de dette au 31/12/2022 s'établit à 1 146 717,37 €, pour 1 prêt.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 285 811,02 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 18 551,41 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES AMPHORES

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	1 179 315,83 €	0,00 €	1 179 315,83 €
Section d'investissement	-135 053,33 €	0,00 €	-135 053,33 €
Ensemble des sections	1 044 262,50 €	0,00 €	1 044 262,50 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un excédent de 1 044 262,50 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 1 179 315,83 € et un déficit d'investissement de 135 053,33 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 704 152,83 €.

Elles correspondent aux ventes de terrains (569 099,50 €) et à la gestion de stocks (135 053,33 €).

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 897 471,12 €.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 422 308,12 €, dont :

- Charges de gestion courante : 36 335,53 € pour des travaux d'aménagement
- Gestion des stocks : 385 972,59 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 135 053,33 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 385 972,59 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 385 972,59 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

BUDGET ANNEXE QUARTIER LES HAUTS DE MONTAIGU

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	154 674,34 €	0,00 €	154 674,34 €
Section d'investissement	-40 648,33 €	0,00 €	-40 648,33 €
Ensemble des sections	114 026,01 €	0,00 €	114 026,01 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un excédent de 114 026,01 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 154 674,34 € et un déficit d'investissement de 40 648,33 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 274 823,25 €.

Elles correspondent à des annulations de mandat sur exercice antérieur (régularisation de TVA avec le budget principal 234 174,92 €) et à la gestion de stocks (40 648,33 €)

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 154 674,44 €.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 274 823,35 €, dont :

- Charges de gestion courante : 115 886,69 € pour l'achat de terrains et des travaux d'aménagement
- Gestion des stocks : 158 936,66 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 40 648,33 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 158 936,66 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 158 936,66 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA NOBENNE

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	24 351,21 €	0,00 €	24 351,21 €
Section d'investissement	-27 804,18 €	0,00 €	-27 804,18 €
Ensemble des sections	-3 452,97 €	0,00 €	-3 452,97 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un déficit de 3 452,97 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 24 351,21 € et un déficit d'investissement de 27 804,18 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 27 804,18 €. Elles correspondent uniquement à la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 24 351,21 €.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 27 804,18 €, dont :

- Charges de gestion courante : 10 965,99 € pour des travaux d'aménagement
- Gestion des stocks : 16 838,19 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 27 804,18 €, et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 16 838,19 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 16 838,19 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VIGNES

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	313 190,26 €	0,00 €	313 190,26 €
Section d'investissement	-901 138,21 €	0,00 €	-901 138,21 €
Ensemble des sections	-587 947,95 €	0,00 €	-587 947,95 €

Le résultat global de clôture 2021 se traduit par un déficit de 587 947,95 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 313 190,26 € et un déficit d'investissement de 901 138,21 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 297 722,70 €. Elles correspondent aux ventes de terrains (396 584,49 €) et à la gestion de stocks (901 138,21 €).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 984 532,44 €, dont :

- Charges de gestion courante : 190 343,09 € pour des travaux d'aménagement
- Gestion des stocks : 794 189,35 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 901 138,21 €, et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 794 189,35 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 794 189,35 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

BUDGET ANNEXE QUARTIER DE LA GARE

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	200 498,51 €	0,00 €	200 498,51 €
Ensemble des sections	200 498,51 €	0,00 €	200 498,51 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un excédent de 200 498,51 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 0 € et un excédent d'investissement de 200 498,51 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 396 669,93 €. Elles correspondent uniquement à la gestion de stocks.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 396 669,93 €, dont :

- Charges de gestion courante : 11 977,82€ pour des achats de terrains
- Charges financières : 10 501,76 €
- Ecritures d'ordre : 1 374 190,35 € (stocks et transferts techniques)

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 1 499 501,49 €, dont :

- Remboursement de la dette : 113 333,32 €
- Gestion des stocks : 1 386 168,17 €

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 40 974,42 €.

L'encours de dette au 31/12/2022 s'établit à 1 586 666,68 €, pour 1 prêt.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 363 688,59 € et concernent uniquement la gestion des stocks.

S'y ajoute la reprise de l'excédent antérieur pour 336 311,41 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES NOELLES

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	285 289,29 €	0,00 €	285 289,29 €
Section d'investissement	-891 545,70 €	0,00 €	-891 545,70 €
Ensemble des sections	-606 256,41 €	0,00 €	-606 256,41 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un déficit de 606 256,41 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 285 289,29 € et un déficit d'investissement de 891 545,70 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 430 047,03 €. Elles correspondent aux ventes de terrains (538 501,33 €) et à la gestion de stocks (891 545,70 €).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 144 757,74 €, dont :

- Charges de gestion courante : 149 013,90 € pour des travaux d'aménagement
- Gestion de stocks : 995 743,84 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 891 545,701 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 995 743,84 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 995 743,84 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

BUDGET ANNEXE DENSIFICATION

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	49 020,00 €	0,00 €	49 020,00 €
Section d'investissement	-66 570,10 €	0,00 €	-66 570,10 €
Ensemble des sections	-17 550,10 €	0,00 €	-17 550,10 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un déficit de 17 550,10 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 49 020 € et un déficit d'investissement de 66 570,10 €.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 115 590,10 €.

Elles correspondent à la vente des terrains (49 020 €) et à la gestion de stocks (66 570,10 €).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 66 570,10 €, dont :

- Charges de gestion courante : 14 339,50 € pour des travaux d'aménagement
- Gestion de stocks : 52 230,60 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 66 570,10 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 52 230,60 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 52 230,60 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CAILLAUDIERES

I. Les résultats

	Résultat sur les Réalisations	Résultat sur les Restes à réaliser	Résultats sur les Réalisations + Restes à réaliser
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	-230 468,76 €	0,00 €	-230 468,76 €
Ensemble des sections	-230 468,76 €	0,00 €	-230 468,76 €

Le résultat global de clôture 2022 se traduit par un déficit de 230 468,76 €. Il se décompose en un excédent de fonctionnement de 0 € et un déficit d'investissement de 230 468,76 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser.

II. La section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 230 468,76 €.

Elles correspondent uniquement à la gestion de stocks.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 230 468,76 € €, dont :

- Charges de gestion courante : 19 485,76€ pour des travaux d'aménagement
- Gestion de stocks : 210 983 €

III. La section d'investissement

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 230 983 € et concernent uniquement la gestion de stocks.

S'y ajoute la reprise du déficit antérieur pour 210 983 €.

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 210 983 € et concernent uniquement la gestion de stocks.